L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. [illegible] — NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 1er JUIN 1866. — Entre les rues Bienville et Conti.

C. F. WEISSE & Cie.
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.
Par an, [illegible] par semestre, [illegible] par trimestre, $4.
[illegible]

ÉDITION SEMI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi.
Par an, [illegible] par semestre, [illegible]

PRIX D'ANNONCES.

[illegible]

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI MATIN, 1er JUIN.

[illegible]

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.
Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

[illegible]

GRANDE COMPAGNIE D'ASSURANCE DU SUD ET DE L'OUEST, CONTRE LE FEU ET LES ACCIDENTS DE MER. [illegible]

INSTITUTION LOCQUET.—La distribution des prix et des diplômes aux jeunes filles de cette institution a eu lieu hier soir à la salle des Odd Fellows [illegible]

DÉPÔT DE MÉDICAMENTS FRANÇAIS ET AU-[illegible]

VENTE DE TERRAINS DE BATTURE.—C'est aujourd'hui, 1er juin, à 11 heures du matin, que dans la salle au-dessous de l'hôtel St-Charles, commencera la vente des terrains de batture [illegible]

VALEUR THÉRAPEUTIQUE DU SIROP DE QUINQUINA FERRUGINEUX DE GRIMAULT & Cie.
Pharmaciens à Paris.

[illegible]

ANNONCES
De la deuxième Page.
[illegible]

LA PERSPECTIVE DE GUERRE EN EUROPE.

Nous continuons à constater l'opinion des principaux journaux de France sur la déclaration qu'aurait faite l'Empereur devant le Conseil [illegible] [illegible]

Quoi qu'il en soit sur ce point, il est certain que cette déclaration, formulée ainsi, a agi sur l'opinion publique en France d'une manière puissante [illegible]

C'est apparemment ce [illegible] surpris en France dans les 24 heures qui ont suivi la publication du discours [illegible]

Ainsi bouge la feuille d'avant-quand-la vent [illegible]

L'homme le plus rassuré [illegible]

Sous Napoléon, qui n'a pas [illegible] l'Europe [illegible]

Il peut se faire que cette parole embarrasse quelques gens [illegible]

Revue de journaux français
IMPRESSIONS.

Le retentissement des paroles prononcées par l'Empereur à Auxerre se prolonge [illegible]

On lit dans la *Patrie*:

Le discours d'Auxerre [illegible]

L'Europe était grande [illegible]

A une allocution qui semblait [illegible]

Le Constitutionnel s'exprime en ces termes:

Le discours d'Auxerre, en même temps qu'il proclame un fait dont se réjouit notre patriotisme [illegible]

Le *Journal des Débats* et la *Presse* trouvent [illegible]

La France constate avec tous les autres journaux [illegible]

L'Opinion nationale applaudit aux termes aux paroles de l'Empereur:

[illegible]

M. Peyrat s'exprime ainsi dans l'*Avenir national*:

Dans les circonstances actuelles [illegible]

Le Monde croit aussi que tout [illegible]

Ce n'est plus de congrès [illegible]

Les dernières paroles de l'Empereur peuvent être considérées comme le programme [illegible]

[illegible]

[illegible] ce texte du vote sur lequel [illegible] que l'Empereur déclare « détester » de longues [illegible]

Qu'il nous soit seulement permis de noter qu'en ce qui nous concerne, et malgré le respect que nous professons pour le droit public européen, nous n'avons jamais prétendu que les traités de 1815 dussent être « l'unique base » de la politique de la France. Bien au contraire: la maison de Bourbon les a subis comme une des plus douloureuses conséquences d'une situation qu'elle n'avait pas faite [illegible] lorsque le ministre de Louis XVIII vint les communiquer à la Chambre.

Les paroles impériales sont commentées en ces termes par le *Salut Public* de Lyon:

« Cette déclaration si nette et si formelle devient presque décisive si on la rapproche du dernier discours prononcé devant le corps législatif par M. Thiers à propos du conflit allemand [illegible]

« Certes, les traités de 1815 ont reçu, surtout depuis quinze ans, d'assez rudes atteintes pour qu'il soit rationnel de ne plus les considérer que comme un monument vermoulu de l'arbitraire et de la force brutale [illegible]

« Les paroles de l'empereur, rapprochées des récentes déclarations de M. le ministre d'État, nous paraissent constituer un programme bien défini de la politique [illegible]

Le Phare de la Loire pense qu'elle retentira comme un appel à des sentiments belliqueux [illegible]

Le Progrès de Lyon porte ainsi son jugement:

« L'affirmation des sympathies de Napoléon III pour les fils de ceux qui ont si vaillamment combattu à Montereau, Montmirail, Champaubert [illegible]

« Mais la façon dont l'empereur a parlé des traités de 1815 [illegible]

« Ce qui est incontestable, c'est que la politique impériale vient de s'accentuer [illegible]

« Il est également désormais hors de doute que si les événements viennent l'y aider, le gouvernement de Napoléon III est parfaitement décidé à briser d'une manière définitive les traités [illegible]

« Nous aurions voulu examiner quelles conséquences peuvent avoir pour les destinées de la France les paroles du souverain [illegible]

« Nous n'insisterons donc pas davantage. »

On lit dans l'*Union bretonne*, de Nantes:

[illegible]

« Or, l'instant est bien choisi par Napoléon III [illegible]

VOYAGE DE L'EMPEREUR A AUXERRE.

On écrit d'Auxerre, 6 mai:

Le concours régional d'Auxerre vient de finir. Il restera comme une des preuves les plus éclatantes de l'utilité de cette institution [illegible]

Vous connaissez la jolie situation d'Auxerre [illegible]

Parti de la gare de Lyon à neuf heures, le train impérial arrivait à Auxerre à midi. Leurs Majestés étaient accompagnées [illegible]

A la gare, M. le préfet du département et M. le maire d'Auxerre attendaient Leurs Majestés. M. le maire leur a adressé les paroles suivantes:

Sire,

Il y a cinquante et un ans, l'Empereur Napoléon Ier avait été reçu dans cette ville avec les plus vifs témoignages de dévouement et d'allégresse [illegible]

Votre Majesté vient d'entendre les mêmes acclamations [illegible]

Que l'Empereur me permette [illegible]

Madame,

Venez recevoir les ardentes bénédictions de nos populations [illegible]

L'Empereur a répondu par le discours que nous avons reproduit déjà.

Leurs Majestés se sont ensuite rendues à la cathédrale [illegible]

Leurs Majestés ont voulu visiter elles-mêmes le concours régional [illegible]

L'organisation de la fête [illegible]

Leurs Majestés semblaient heureuses [illegible]

L'Impératrice, surtout, a accueilli avec la grâce habituelle [illegible]

Sur tous les points du parcours, Leurs Majestés ont été saluées [illegible]

L'Empereur et l'Impératrice ont quitté Auxerre à quatre heures et demie.

Les populations de la Bourgogne garderont un long souvenir de cette fête nationale qui a été favorisée par un très beau temps.

GARIBALDI ET LES VOLONTAIRES.

La France regarde le décret relatif à la formation de volontaires en Italie comme un des plus graves symptômes de la situation [illegible]

Un décret du gouvernement italien ordonne la formation de vingt bataillons de volontaires [illegible]

[illegible]

Le gouvernement italien ne peut accepter sur la [illegible]

[illegible] personnellement, et ne dépendra en aucune façon ni du chef d'état-major général, ni du ministre de la guerre. Il ne se tiendra donc comme lié par aucun des ordres qui pourront être donnés de respecter la frontière autrichienne [illegible]

Le cabinet de Florence, lorsqu'il a rendu ce décret sous la pression du parti de l'action, a dû en prévoir toutes les inconvénients [illegible]

Le vote de la Diète.

Nous trouvons dans nos derniers journaux européens le résultat du vote de la Diète germanique (séance du 7 mai). Les Confédérés ont donné 8 voix à la Saxe contre M. de Bismark, et la Prusse a déclaré, par l'organe de son représentant, que si la Diète n'obligeait pas la Saxe à désarmer, elle ne régirait plus sa conduite que par des raisons basées sur sa propre sécurité et sur sa position de grande puissance en Europe; en d'autres termes, déclarant nuls et non avenus, le cas échéant, l'acte du Congrès de Vienne du 9 juin 1815 et l'acte du 15 mai 1820 voté à l'unanimité par la Diète germanique.

Le vote de la Diète met, en résumé, la Prusse hors de la Confédération et l'isole absolument du concert allemand, ainsi qu'on peut le voir par le dénombrement suivant des forces des votants.

Ont voté pour la proposition saxonne, dirigée contre la Prusse:

L'Autriche,	[illegible]	habitants.
La Bavière,	[illegible]	—
La Saxe,	[illegible]	—
Le Hanovre,	[illegible]	—
Le Wurtemberg,	[illegible]	—
Bade,	[illegible]	—
Hesse-Darmstadt,	[illegible]	—
Les maisons saxonnes (16e curie)	[illegible]	—
Le Brunswick,	[illegible]	—
Le Nassau,	[illegible]	—
La onzième curie,	[illegible]	—
Total,	[illegible]	habitants.

Ont voté contre la proposition saxonne, pour la Prusse,

la Prusse,	[illegible]	habitants.
La Hesse-Electorale,	[illegible]	—
Oldenbourg,	[illegible]	—
Total,	[illegible]	habitants.

Ces chiffres ne représentent que le chiffre des habitants faisant partie de la Confédération germanique.

Le nombre des Prussiens ainsi considérés est de 5,[illegible] hom.

Le nombre des Autrichiens non confédérés est de 32,[illegible] hom.

La politique de M. de Bismark s'appuie donc sur [illegible] hom.

La politique de l'Autriche en Allemagne s'appuie sur 37,[illegible] hom.

Différence en faveur de l'Autriche 17,[illegible] hom.

Corps Législatif.
(FIN DE LA SÉANCE DU 3 MAI.)

M. le Président.—La parole est à M. Jules Favre.

M. Jules Favre.—Le discours si éloquent que vous venez d'entendre et auquel vous avez donné votre adhésion [illegible]

[illegible]

M. le Président.—La parole est à M. le ministre d'État.

M. le ministre d'État.—Je viens, au nom du gouvernement, proposer à la Chambre de passer outre à l'examen de la loi [illegible]

[illegible]

M. LE PRÉSIDENT. La discussion générale est close. Nous passons au vote des articles.

M. EMILE OLLIVIER. Je demande la parole sur l'article 1er. (Aux voix! aux voix!) Un seul mot. (Aux voix!—Parlez!)

M. LE PRÉSIDENT. La parole est à M. Ollivier.

M. EMILE OLLIVIER. Messieurs, je ne demande la parole sur l'article 1er que pour dire un mot. (Parlez!)

[illegible]

De toutes parts: Aux voix! aux voix!

M. le Président.—Je donne lecture de l'art. 1er, qui est ainsi conçu:

« Il sera fait, en 1867, un appel de 100,000 hommes sur la classe de 1866, pour le recrutement des troupes de terre et de mer. »

L'art. 1er est adopté.

M. le Président.—Article 2.......

M. Garnier-Pagès.—Nous ajournons à la discussion du budget le développement de nos amendements.

M. le Président.—Je donne lecture de l'art. 2, qui est ainsi conçu:

« La répartition des 100,000 hommes entre les départements sera faite par un décret de l'Empereur, proportionnellement au nombre des jeunes gens inscrits sur les listes de tirage de la classe appelée.

« Si, par suite de circonstances extraordinaires, le nombre des jeunes gens inscrits sur les listes de tirage de quelques cantons ou départements ne peut être connu dans le délai qui aura été déterminé par un décret de l'Empereur [illegible]

« Le tableau général de la répartition sera inséré au *Bulletin des lois*. »

M. Glais-Bizoin.—Je fais les mêmes réserves que M. Garnier-Pagès.

L'article 2 est adopté.

Les articles 3 et 4 sont successivement adoptés. Ils sont ainsi conçus:

« Art. 3.—La sous-répartition du contingent assigné à chaque département aura lieu entre les cantons, proportionnellement au nombre des jeunes gens inscrits sur les listes de tirage de chaque canton.

« Elle sera faite par le préfet, en conseil de préfecture, et rendue publique par voie d'affiches, avant l'ouverture des opérations du conseil de révision.

« Dans le cas où les listes de tirage de quelques cantons ne seraient pas parvenues en [illegible]

« Art. 4.—Les jeunes gens placés sous la tutelle [illegible] d'après le mode réglé par la loi du 26 décembre 1849. »

L'ensemble du projet de loi est ensuite adopté au scrutin, à la majorité de 2[illegible] voix contre 16.

CHRONIQUE LOCALE.

COUR DE POLICE CORRECTIONNELLE.—Nous n'avons rien trouvé d'intéressant dans les séances des Cours du 1er et du 2me District. [illegible]

ENQUÊTE.—Une enquête a été faite mercredi soir, sur le corps d'un enfant de 4 ou 5 ans, nommé Raphael Pitts, trouvé noyé dans le bas-Pontchartrain. [illegible]

COUR DE SECONDE GARDIEN.— Louis Holmes et Georgiana Lovenne, pour avoir [illegible]

Wm Curley, pour ivrognerie, un passe 15 jours au Work-House, et James H. Smith y passera 30 jours, pour raison de vagabondage.

AGRESSION.—Wm. M. Cune, conducteur de wagons aux bagages, a été arrêté hier soir dans le Premier District, sur l'accusation d'avoir tiré sur John Farmer, rue Front Levée.

NOMINATIONS. — En vertu de l'acte du 15 mars, le gouverneur a composé le Bureau des inspecteurs du séminaire d'État et de l'Académie militaire. On trouvera dans notre partie anglaise les noms des membres qui forment ce bureau.

L'AFFAIRE DE M. FIDELE. — Le recorder Gastinel a rendu la décision suivante: l'idée est accusé d'avoir vendu des marchandises de celui qui l'employait sans en avoir rendu compte. Après avoir dûment posé les témoignages, ma conclusion est que les affaires de demandeur, M. Moulec, ont été faites par ses employés avec beaucoup de négligence, mais je ne puis trouver dans les témoignages rien qui donne de corps à l'accusation préférée contre le prévenu. Par conséquent je le renvoie de la plainte.

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT.—Cette Cour n'a eu à juger que des affaires de peu d'importance.

PAR LE TELEGRAPHE.
DÉPÊCHES TRANSMISES A L'ABEILLE

Vente d'or par le gouvernement.
Fenians, [illegible] aux Etats-Unis.
PREMIÈRE IMPORTATION.
MARCHE DES FENIANS SUR LE CANADA.
SENAT ET CHAMBRE.
EXPLOSION DU CITY OF MEMPHIS.
60 personnes tuées ou blessées.

Washington, 31—On dit que le rapport du secrétaire du Trésor montrera que le total des ventes d'or s'élève à près de 20 millions depuis le 1er, au prix de 139 1/4, et qu'aucune somme d'or n'a été vendue en mars et avril au-dessous de 137.

W. S. Simpson, du congrès confédéré pour la Caroline du Sud, a été pardonné.

Le Sénat a confirmé la nomination de Jas. Wilson, de l'Indiana, comme ministre à Venezuela, et celle de Jos Ready, de la Nlle-Orléans, comme assesseur du Revenu de l'Intérieur.

Washington, 31—Il n'est pas vrai, comme on l'a dit, que le Président n'ait pas d'objection contre les résolutions de construction pendantes actuellement devant le Sénat. Il n'adhère qu'à son propre programme.

Le consul à Liverpool écrit au département d'État, sous la date du 16 mai: Il y a deux semaines, je vous ai informé de l'envoi à New-York de 150,000 boisseaux de blé d'exportation américaine. Le vapeur City of Cork, qui part demain, emporte 495 sacs de farine française. C'est la première fois qu'on fait d'Europe de telles expéditions aux Etats-Unis.

Le secrétaire de la guerre a envoyé à la chambre le rapport des généraux Steedman et Fullerton sur le Bureau des affranchis. Whittlesey dit que ce rapport est fait d'une manière partiale et injuste.

New York, 31 mai—Le général Sweeney paraît s'être mis en campagne avec les forces dont il dispose. Des trains remplis de Fenians sont arrivés à Buffalo, Cleveland et autres villes sur la frontière du Canada, et le mouvement a pris une attitude menaçante.

Le consul anglais à Buffalo a écrit au directeur du chemin de fer du Canada d'arrêter tous les trains venant du Pont Suspendu. Il a aussi envoyé à Toronto avis de ce mouvement.

Toronto, Canada, 31 mai— Les mouvements des Féniens ont créé une grande effervescence. Des volontaires se préparent. Les journaux expriment cette opinion qu'un grand coup doit être prochainement porté. Un conseil de cabinet sera appelé aujourd'hui, et les ministres se rendent en toute hâte à Ottawa. On croit que les Féniens sont sur la ligne de la rivière St Laurent, et doivent se porter en avant ce soir; mais rien de positif n'est connu.

N-York, 31 au soir—Le coton a fermé inactif aux prix de midi. Le stock dans tous les ports est de 573,000 balles. Il y en a ici 27,300; or 139.

Washington, 31—Sénat—M. Wilson fait un rapport sur les résolutions à observer à l'occasion de la mort du général Scott.

La 3me section du bill de reconstruction a passé comme il avait été originalement rapporté du comité sénatorial. Plusieurs amendements ont été rejetés. La discussion des autres sections est renvoyée à la semaine prochaine.

Chambre—Le bill de M. Stevens pour la construction d'un chemin de fer direct de Washington au Nord, et aussi un bill pour un chemin de fer de Pittsburg à Cleveland, ont été adoptés.

Memphis, 31 mai—Le vapeur City of Memphis, de la Nlle-Orléans à St Louis, a fait explosion au pied de Buck Island, à 40 milles au-dessous d'ici, à huit heures du matin. Le bateau a pris feu. Il y avait vingt-huit passagers de chambre et soixante de pont. Les passagers dont les noms suivent sont perdus: M. Smith, d'Evansville; Mme Donne, des «Dengie» Variétés; le pilote Fr. Purdes; Geo. Britton; Geo. Hanger, de St-Louis, premier ingénieur; Harrison Fox; C. A. Hambleton, domestique de cabine; Jas. Robinson.

Les passagers dont les noms suivent ont été dénombrés blessés: M. Wakefield, de St Louis, Mme Siddel, de Jefferson, Texas; Sam Harris, second lieutenant, jambe cassée, Nick Burns, second lieutenant, jambe cassée, H. Smith, troisième ingénieur, légèrement atteint. On compte que 60 personnes sont perdues ou ont été blessées. Le vapeur St. Patrick a transporté à Memphis les survivants. Le bateau valait $90,000 et n'était pas assuré.

Memphis, 31—Le vapeur Prairie a rencontré un chicot à South Bend, sur la rivière Arkansas, mardi soir, et a coulé bas jusqu'à la hauteur du pont inférieur. Le steamer sera relevé. Pas d'autres détails.

Memphis, 31—Il y a eu un incendie qui a détruit, ce matin, plusieurs magasins et bâtisses. Perte $20,000.

Louisville, 31—La convention démocratique a passé, hier, des résolutions où est approuvée toute la politique du Président.

St-Louis, 31—L'entrepôt de Freeman & Cie, rue Elm, a été détruit par le feu ce matin. Perte $100,000.

Port Jackson, Le., 31—Il a plu et tonné beaucoup de 10 heures à midi aujourd'hui. La foudre est tombée sur un atelier de charpentiers où cinq hommes étaient à travailler. Ils ont tous été renversés.

(Pour les marchés de l'Ouest, voyez la partie anglaise de l'*Abeille*.)

Darlington, Tenn., 31 — Les recettes du grand tournoi au profit des veuves et orphelins des Confédérés morts, s'élèvent à plus de $30,000.

L'affaire a admirablement réussi.

Washington, 31—Sénat—M. Doolittle objecte contre la 3me section proposée qui punit également les volontaires au service confédéré et ceux qui y furent enrôlés de force. Le sénat ne doit pas confondre les innocents avec les coupables, et annuler les pardons du Président.

M. Johnson dit que la Cour Suprême avait décidé que le pardon rendait au bénéficiaire tous ses droits et privilèges.

M. Sumner répond que ce n'est pas pour punir mais pour prévenir de nouvelles rébellions.

M. Doolittle dit que si les représentants du Sud avaient été admis, les bons américains auraient valu 10 p. 0/0 plus élevés et Maximilien serait loin du Mexique.

M. Saulsbury appuie M. Doolittle et parle de l'omnipotence d'un gouvernement *de facto*. Il faut que tout le monde s'y soumette et ceux qui lui obéissent ne peuvent être recherchés ni poursuivis pour cela. M. Saulsbury démontre qu'aucun individu ne peut être convaincu de trahison pour avoir obéi à son État après la séparation. L'amendement de M. Doolittle est rejeté par 30 voix contre 10.

M. Chandler a présenté un bill qui amende l'acte de la circulation et propose une émission de $100,000,000.

Le Sénat s'ajourne à lundi.

Chambre—Le bill de M. Stevens pour une ligne de chemin de fer a été adopté par 85 contre 27.

La chambre adopte par 77 contre 41 le bill pour le chemin de fer de Pittsburg à Cleveland.

Un message du Président communique d'autres rapports des généraux Steedman et Fullerton.

Boston, 31—A un grand meeting tenu aujourd'hui sous la présidence du gouverneur Bullock, une résolution qui est adoptée déclare qu'il existe encore dans le Sud le même esprit de rébellion qui a soulevé les Etats.

La résolution recommande le Congrès de ne fermer [illegible] au Congrès [illegible] de reconstruction [illegible] les rebelles [illegible]

New York, 31—Nous avons des nouvelles des Indes occidentales jusqu'au 25 et par voie de la Havane jusqu'au 26. Le gouverneur Eyre devait retourner en Angleterre.

Un grand incendie avait eu lieu aux Barbades, et deux cas de choléra s'étaient déclarés à Kingston.

Les troubles continuent à San Domingo. Le président ne pouvant contenir les habitants, est résolu à quitter l'île.

Washington, 31—Dans une lettre du secrétaire du Trésor au sénateur Sherman, il est établi que la dette nationale rachetable en 1867 sera de $784,041,620. La balance des réclamations non payées aux Etats pour dépenses de guerre est de $12,[illegible]. Dix millions par an sont nécessaires pour payer les bons garantis du chemin de fer du Pacifique.

Les réclamations enregistrées pour solde et prime, soit aux marins, soit aux soldats, s'élèvent à $18,000,000.

Boston, 31—La société anti-esclavagiste de la Nlle. Angleterre, avec Garrison, Quincy et Wendell Phillips pour chambre, a eu un meeting où l'on a adopté les résolutions qui suivent: [illegible] accepté sur un pied d'impartiale justice.

Le seul élément de reconstruction est le suffrage du nègre, tout autre moyen étant sans importance et secondaire.

Le Président sur ce point a franchement trahi [illegible]

Les remerciements sont votés pour Sumner.

Autres dépêches.

New-York, 31 mai— Deux personnes sont mortes du choléra hier, l'une rue Chester et l'autre dans Sixième Avenue.

Huit mille livres de munitions ont été saisies par le maréchal des Etats-Unis sur le vapeur "Gen. Sedwick", de Galveston, consignées à l'adjudant-général de la fraternité fénienne, et qu'on suppose avoir été volées dans les camps fédéraux du Texas.

Le steamer "Costa Rica", venant de Panama, a apporté plus de $100,000 en or.

L'escadre espagnole s'était retirée de Valparaiso, pour se porter, disait-on, vers Monterey. L'amiral Nunez avait adressé au consul anglais une note fanfaronne où il disait qu'après avoir châtié les Péruviens il abandonnait cette côte du Pacifique, mais pour revenir si le Pérou faisait de nouveau l'insolent.

Guatemala, San Salvador et Costa Rica avaient fait alliance avec le Chili et le Pérou.

Baltimore, 31 mai—Le vapeur allemand de la ligne directe, est arrivé de Liverpool, après une traversée qui a duré 23 jours et demi, avec un fort chargement et 200 passagers.

New-York, 31 mai—Coton inactif de 39 à 41; or 139 1/2; sterling 109 1/2 pour les bills à 60 jours.

L'exportation de l'or s'élèvera probablement jeudi à trois millions de piastres.

Cours de Paris du 8 mai.

Le mouvement de baisse ne se continue pas et les offres de l'ouverture ont largement trouvé leur contre-partie dans les demandes de la spéculation. Nous avons donc à constater une certaine amélioration sur les cours d'hier, mais cette hausse n'est due qu'à des rachats qui ne peuvent pas suffire pour maintenir longtemps les cours, et tant que le public restera éloigné des affaires, il n'est guère possible de voir les valeurs revenir dans leurs précédentes limites.

La Rente, demandée d'abord à 62 80, s'est élevée à 63, pour retomber à 62 90. Cette légère réaction a été suivie de nouveaux achats qui ne se sont arrêtés qu'à 63 70, vers trois heures, les transactions s'effectuaient à 63 [illegible]

Les primes se traitent toujours à des écarts excessivement tendus. On tient la prime dont 50 c. à un écart qui est encore de près de 1 fr. 50.

L'Emprunt italien reste à 39 60, en hausse de 1 fr. 10 sur hier.

Le Crédit mobilier a ouvert à 520 [illegible] et a fait un plus haut 527 50. Les offres ont alors prédominé un mouvement en arrière qui n'a pas été au delà de 517 50. Le cours de clôture est 520. Les primes sont toujours demandées à de très forts écarts.

Bourse de Paris du 9 Mai.

La Bourse obéit toujours aux mêmes impressions et les offres se portent principalement sur les valeurs dont le prix est maintenant le plus élevé. En prévision de certaine éventualités politiques qui pourraient surgir d'un instant à l'autre, la spéculation cherche à se dégager, et les capitalistes continuent à réaliser tous ou partie de leur portefeuille.

Il paraît inutile d'insister sur les principales causes de baisse, le crédit de la fortune mobilière en toutes très atteintes, et il est possible qu'avec les tendances du marché, nous n'arrivions encore à de plus basses limites.

Les grandes institutions de crédit contribuent peut-être elles-mêmes à la baisse par la réalisation d'une grande quantité de leurs valeurs, car il est difficile, dans un pareil moment, de trouver la contre-partie suffisante de toutes les offres qui se produisent [illegible]

La Rente est longtemps restée à 62 90 à 63 fr., et a ensuite rétrogradé jusqu'à 62 45. Le cours de clôture est 62 90. On demande les primes dont 50 c. à un écart de près de 2 fr.

Les achats de Rente au comptant sont toujours très suivis aux cours actuels. Mais cette hausse des cours résulte plutôt de la rareté des titres, chaque jour enlevés par les escomptes.

L'affiche d'escompte porte aujourd'hui 102,000 3 0/0, 1,450 Mobilier, 25 Générale, 25 Foncier, 580 Comptoir d'Escompte, 50 Lyon et 150 Suez.

L'Emprunt italien a débuté à 38 40, puis a fléchi rapidement jusqu'à 37 fr. pour fermer à 37 35.

Le Crédit mobilier a ouvert à 518 75, et quelques demandes l'ont élevé à 527 50, après avoir été offert à 515. Les primes dont 20 conservent un écart de 28 à 30 fr.

BULLETIN FINANCIER.

Jeudi soir, 31 mai.

La pluie a interrompu, ce matin, les transactions du dehors et le marché général a manqué d'animation. Le coton, surtout a de nouveau faibli et l'absence de concurrence parmi les acheteurs, joint à un plus grand désir de la part des facteurs à réaliser, a amené une baisse de 1 cent par livre. La demande est presque exclusivement pour le Nord. Les quelques ordres étrangers ne doivent être exécutés que dans le cas de prix moins élevés que ceux actuels, et les expéditions se sont arrêtées par la difficulté de faire passer les traites sur le coton.

L'or a ouvert aux cours d'hier soir, c'est-à-dire 137 3/4 à 138, quelques transactions ont même eu lieu à 136 1/2, mais les avis favorables de New York ont donné plus de vigueur au marché et il s'est fait des ventes à 139 3/4. Les cours étaient, à la clôture, de 139 1/2 à 139 3/4. Les opérations embrassent $15,000, de bonne heure, à 137 1/2 à 137 3/4; $5,000, $8,000 et $10,000 à 138; $5,000 à 138 1/4; $10,000 et $25,000 à 138 1/2; $4,000, $10,000, $12,000 et $20,000 à 139; $4,000 en deux lots, une partie en petites pièces, $5,000 et $10,000 à 139 1/4; $10,000 à 139 3/8; $10,000 et $20,000 à 139 1/2 et $20,000 à 139 3/4. Dans l'argent il s'est vendu $30,000 en demi-piastres américaines à 127 et $4,000 en plusieurs lots, prises par un seul acheteur, à 127 et 127 1/4. 1,000 piastres mexicaines se sont vendues à 139 1/2 et 1,200 à 140.

Le change s'est maintenu en tant qu'il s'est agi des meilleures signatures. Les ventes de sterling comprennent une somme ordinaire de traite clear No 1, vendue à une banque, à 148 1/2; 2000 livres, en deux traites, à 151; 6000 livres de banque, de seconde main mais une partie plus que plus à 150; 5500 livres (3000 et 2500) à 150. Il n'a rien été annoncé pour les francs.—Nous citons le sterling à 148 les traites commissionnées et les bonnes traites clair et 148 1/2 à 150 et 151 le No 1 à première classe.—Les banques exigent 150 à 155 le sterling et 3 95 les francs.

Les ventes limitées de coton pour le Nord n'ont guère ajouté à la faible quantité de change américain. Les banques ont continué à tirer sur New York à 3/4 à 3/4 de prime; 3/4 était le taux dominant.—Au dehors, il s'est vendu quelques petits montants, à vue, sur New York, à 1/2 de prime. On a offert 3/16 de change à vue sur Boston.

Nous n'avons rien de nouveau à constater dans les actions. La demande est faible. Les détenteurs ne se montrent pas anxieux de vendre. Les seules transactions annoncées sont 50 actions de la banque des Mechanics et Traders à $61 50, à 100 à $62; 50 de la compagnie des chemins de fer de la ville à $200 50; et 100 de la compagnie des Waterworks à un taux qui n'a pas été déclaré.

Hier, 306 actions du chemin de fer de Jackson ont été vendues à $6 87 1/2 et on dit qu'elles ont été vendues à un prix plus élevé.—15 bons consolidés de la ville, avec le coupon de novembre, ont rapporté 80 3/4, et 7, avec le coupon de juillet, 95. Les émissions en faveur de chemins de fer sont cotées à 83 à 84, suivant les coupons.—Les mises de la Louisiane sont tenues à 80; les dernières ventes annoncées ont eu lieu, hier, à 79.

Il ne s'est rien fait dans les billets de banque. Les billets de la banque de la Louisiane sont cotés à 60 à 62 1/2 et 65, ceux de la banque de l'Etat de la Louisiane à 80 à 85. Les billets de la ville sont à 1/4 à 1/2 et 3/4 d'escompte pour la monnaie courante.

BULLETIN COMMERCIAL

BUREAU DE L'ABEILLE,
Jeudi soir, 31 mai 1866.

COTON.—La demande,—faite en grande partie pour le Nord—a été fort limitée, l'approvisionnement offert rond et les choses ont penché en faveur des acheteurs. 9000 balles, prises par sept courtiers, ont changé de mains moyennant des prix fendes et qui exigent que nous réduisions nos cotes de 1 ct par livre; en conséquence, nous cotons l'ordinary à 26 à 28 cts, le good ordinary à 31 à 32, le low middling à 34 à 35 et le middling à 38 à 39. Du strict low middling, bon courant, que, samedi dernier, on avait refusé de vendre à 37 cts, s'est écoulé à 35 cts. Les 480 balles vendues hier, ajoutées au montant des ventes d'aujourd'hui forment à peine un total de 1369 balles.

ÉTAT DU COTON.

Stock en main le 1er sept. 1865....	balles	83939
Reçu aujourd'hui....	229	
Reçu précédemment....	711[illegible]	
		711287
Total....		794476
Expédié aujourd'hui....		
Expédié précédemment....	656945	656915
Stock en main et à bord de navires non expédiés....		137561

SUCRE ET MÉLASSE.—Les arrivages de la côte ont embrassé 35 boucauts de sucre depuis hier. Pas de mélasse. Le marché est bien pourvu de sucre et de mélasse. Il y a [illegible]

[illegible] à 14 cts pour le No 14 et 15 pour le No 15. Un lot de 125 boucauts de mélasse de premier choix de Porto Rico s'est vendu à 56 cts le gallon. La mélasse s'est vendue en détail 48, 50 et 55 cts le gallon, selon la qualité.

TABAC—Les approvisionnements de tabac arrivent fréquemment, de sorte que le stock de l'article est fort, et que l'assortiment en est bon et de nature à engager les acheteurs étrangers à porter leurs regards vers ce marché. Jusqu'à présent, cependant il n'y a pas eu de fortes opérations et de petites ventes seulement ont eu lieu d'après les cotes qui figurent comme suit: Low refused 4 à 5, good do 6 à 7 1/2 cts light heavy, common leaf 9 à 12 cts, fair 12 à 19 cts, good 15 à 18 cts, fin 18 à 20 cts, choice sélection 21 à 25 cts.

PRODUITS DE L'OUEST ET PROVISIONS—La pluie a encore interrompu les opérations au dehors, et le mouvement a été conséquemment restreint. Nous n'avons en cependant à noter aucun changement important dans l'état du marché en général, les approvisionnements, la demande et les prix étant à peu près les mêmes qu'ils étaient hier.

FARINE—Le stock de farine est faible mais la demande de l'article est languissante. Les ventes d'aujourd'hui ont eu lieu aux prix suivants: superfine sans marque $8 50, bonne extra, [illegible] 75, extra de choix $13 50 et $15 25.

MAIS—L'approvisionnement de maïs est fort mais l'article n'est guère demandé et les prix en sont un peu plus faciles. Ventes, aujourd'hui: jaune mélangé 82 1/2 à 85 cts, jaune et jaune mélangé 85 cts, mélangé 87 1/2, blanc mélangé et blanc 95 cts.

AVOINE—Le marché est calme et les ventes se sont opérées à 53 et 54 cts.

SON—Le marché est calme et les prix sont restés sans changements. Ventes à $1 15.

FOIN—Il s'est vendu trois chargements de bateaux de foin prime de l'Ouest à $22 la tonneau.

DRÊCHE—Un lot de 1000 sacs de drèche de l'Ouest s'est vendu à l'encan à 45 cts le bois.

BACON—Les approvisionnements de bacon sont peu de chose et ne suffisent pas à la demande qui est active. Un lot de 15 barriques d'épaules s'est vendu à 15 cts la livre.

PORC En demande et stock faible, mais marché ferme et conservant la hausse d'hier. Hier après midi, sans avis préalable 50 barils de mess se sont vendus à $34, et aujourd'hui 190 barils du même article se sont vendus au même prix. Détail, $34 50 à $35.

SAINDOUX—Rare et en demande. Les approvisionnements de l'article sont trop faibles pour en permettre de fortes ventes, et les affaires ne se font qu'en détail à 24 et 25 cts la livre.

BEURRE ET FROMAGE—Le beurre du Nord et le bon beurre de l'Ouest sont assez abondants et les prix en sont plus bas. Le premier article se vend 45 à 50 et le dernier 30 à 37 cents. Le fromage est calme à 15 à 20 cts pour celui de l'Ouest et 15 à 20 cts pour le fromage du Nord.

CHANDELLES DE STAR—Se vendent au commerce à 19 1/4, 21 et 25 cts la livre.

WHISKY—Le marché est bien approvisionné de cet article, mais il est calme. Il ne se fait dans le whisky que des affaires en détail à $2 25 à 2 30 pour le rectifié de l'Ouest.

CORDE D'EMBALLAGE—La demande, qui est très limitée, est remplie moyennant 18 cts la livre.

TOILE D'EMBALLAGE DE L'INDE—Hier, un lot de 50 balles de toile s'est vendu au débarcadère, à raison de 30 cents la yarde. Les commerçants font face aux demandes pour la campagne moyennant 29 cts la yarde pour l'article en rouleaux et 31 cts pour la toile en balles.

DIVERS—Les pommes de terre nouvelles se vendent $3 75 à $4, les oignons nouveaux $2 80 le baril, les œufs $22 à $23 le baril, les poules $8, les oies $10 et les dindes $22.

CAFÉ—La demande pour la campagne est modérément bonne et les commerçants y font face moyennant 25 à 29 1/2 cts la livre courante pour le Rio ordinaire à prime.

FRET—Le marché continue à être calme tant pour l'étranger que pour le cabotage. Les taux sont 5/8 à 9/16 cts par livre de coton et 45 à 50 ct par baril de farine sur voiliers pour New York et Boston, 75 c par bar. de farine et 3/4 à 1 ct par livre de coton sur vapeurs pour New York. Un navire à voiles a été engagé pour New York aux taux ci-dessus. Les navires à voiles pour Liverpool obtiennent 5/8 par livre de coton et les vapeurs 5/8, les navires à voiles pour le Havre 1 1/8 et par livre de coton.

Marché aux bestiaux.

Jefferson City, 1er juin.

Arrivé hier—170 bœufs du Texas, 80 veaux et veaux [illegible] moutons.

Vendu—[illegible] bœufs de l'Ouest, 174 bœufs du Texas, 37 veaux et veaux d'un an, 22 cochons, et 4 vaches à lait.

A vendre—94 bœufs de l'Ouest, 255 bœufs du Texas, 70 veaux et veaux d'un an, 235 cochons, 1460 moutons, et 37 vaches à lait.

[illegible]

Décédée, hier matin, à 8 heures, STEPHANIE LANUSSE, épouse de Paul Devergès, à l'âge de 50 ans. Les amis et connaissances des familles Devergès, Lanusse, Crozat et Villeré, sont priés, sans autre invitation, d'assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 5 heures P. M., de sa dernière demeure, No 188, rue des Remparts.

LES soussignés ont formé une société sous le nom de F. G. BARRIERE & CO, et prennent plaisir d'annoncer [illegible] No 155, rue Canal, LUNDI le 4 JUIN [illegible]
F. G. BARRIERE.
G. W. BABCOCK.
Nouvelle-Orléans, 1er juin 1866.

F. S.—M. F. LIVEAUDAIS, de l'ancienne maison Liquet & Jourdan, est chargé du département des ventes [illegible]
F. G. BARRIERE & CO.

AVIS.
LES personnes qui ont des réclamations à faire valoir contre la succession de Mme Veuve J. T. ROMAN sont priées de les présenter à
BUCHANAN & GILMORE,
Avocats de l'administrateur, rue Gravier No 157.
1er juin—3

AVIS.
Par acte devant Abel Dreyfous, notaire public, M. HENRY ERNST est chargé, à dater du 15 mai 1866, de la procuration générale du soussigné.
1er juin—1 m.
E. FORESTIER.

Docteur HUARD,
De la Faculté de Médecine de Paris,
115 RUE ROYALE
ENTRE ST-LOUIS ET TOULOUSE.
Chez M. le Docteur Lambert.
1er juin—1 m

Le navire Prussien "FRIEDRICK GUSTAV" venant de Marseille, est en déchargement au poteau 28, second district. Les consignataires sont priés de prendre leur permis en douane et de prendre livraison de leurs marchandises sur la Levée, autrement elles seront envoyées dans le magasin public, à leurs frais et risques.
1er juin—3

Ni le capitaine, ni le consignataire du navire Prussien "FRIEDRICK GUSTAV" ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage du navire.
ANT. LANATA,
9 et 11, rue Jefferson.
1er juin—3f

40 Douzaines CHEMISES blanches pour hommes.
A vendre à $30 la douzaine,
Par
C. V. LAGAY,
1er juin—3f
107, rue du Canal.

150 VALISES en Cuir vert — depuis $6 jusqu'à $20.
A vendre,
Par
C. V. LAGAY,
1er juin—3f
107, rue du Canal.

500 CHAPEAUX de PAILLE—Qualité supérieure pour Garçons de 4 à 10 ans.
A vendre à bas prix
Par
C. V. LAGAY,
1er juin—3f
107, rue du Canal.

ZOUAVES.— 100 Costumes assortis léger, 3 à 8 ans.
A vendre à $7,
Par
C. V. LAGAY,
1er juin—3f
107, rue du Canal.

GARIBALDI.— 100 Costumes en $3 à 8 ans.
A vendre à $4 50,
Par
C. V. LAGAY,
1er juin—3f
107, rue du Canal.

VINS
PAR LE
FREDERIC GUSTAVE.
ADOLPHUS OBERT, 10 Carondelet, [illegible] prévenant de la Maison FREDERIC VALETTE, prévient les MM. les acquéreurs qu'il vient de recevoir un nouvel envoi de vins de la dite maison, qu'il offre aux prix de Marseille.
1er juin

En débarquement du navire Friedrick Gustav, de Marseille.
150 barriques vin de Cette très coré,
150 quarts de pipes vins de Madère et Porto,
100 balles amandes Languedoc,
25 sacs noix de Grenoble,
200 caisses macaroni,
200 caisses savon,
100 balles bouchons pointus et réguliers,
50 caisses Marasquin de Zara.
A vendre par
ANT. LANATA,
9 et 11, rue Jefferson.

DÉPOT DE MÉDICAMENTS français, PRODUITS chimiques, &c.—[illegible]
1er juin—1m

CHAUX. CHAUX.
1000 barils de CHAUX de coquilles, [illegible]
1er juin—6
J. A. OUSSAC,
[illegible] Promenade Carondelet, Vieux Bassin.

BEURRE ET ŒUFS FRAIS.
REÇU, à la Grocerie [illegible] Rampart et Espla[illegible]
20 livres BEURRE [illegible]
1er juin—1f

A LOUER.
A partir du 1er octobre,
Rue Royale, entre Conti et St-Louis, No 89,
UNE MAISON convenablement distribuée pour une nombreuse famille.
S'adresser au No 111, rue de la Douane.
1er juin—3f

A VENDRE.
UNE Goélette [illegible]
rue Gravier.
1er juin—3f

CONSULAT DE FRANCE.
[illegible]
Bertrand, Pierre.
[illegible]
Le Chancelier du Consulat de France [illegible]

En débarquement du "Fred. Gustave," de Marseille.
2200 paniers HUILE Flagniol,
1000 caisses VERMOUTH Noilly,
200 caisses VIN muscat de [illegible]
200 [illegible] VIN Bourgogne,
200 do VIN Bandol,
50 do VIN Cette,
300 quarts PORTO F Durand,
200 do MADERE F. Valette,
500 caisses SAVON Arnavon,
300 do VERMICELLI et MACARONI,
200 do SALAISONS assorties,
200 do DATTES [illegible]
A vendre par
BLANCHIN & GIRARD,
63, Vieille Levée.
31mai—1m

Vin, Pâtes d'Italie, Huiles.
150 barriques Vin de Cette, très coré,
100 caisses Pâtes d'Italie, assorties,
100 paniers Huile d'olive, grandes bouteilles,
[illegible]
En débarquement du navire Rio Grande et à vendre par
FIAGGIO Brothers,
62 et 63, rue Vieille-Levée.
31mai—6

BOUTEILLES VIDES,
VERMOUTH, HUILE,
LIQUEURS, SAVON, ETC.
300 caisses Vermouth, marque Noilly, Prat & Co,
300 paniers Huile d'olive, grandes bouteilles,
[illegible]
FIAGGIO Brothers,
62 et 63, rue Vieille-Levée.
31mai—6

JUMENT PERDUE.
Est partie de chez le soussigné, dimanche dernier, une JUMENT grise, [illegible]
LEON VIGNES
31mai—3

ALE. PORTER.
100 barils India Pale ALE quarts et pintes,
50 do London Stout quarts et pintes,
[illegible]
A vendre par
DUMONTEIL & VILLER
27, rue Front Levée.
31mai—1f

CHANGEMENT DE DOMICILE.
MME MAURY, sage-femme, informe sa clientèle qu'ayant pris un vaste local, 136, rue Conti, [illegible]
136, rue Conti, au Premier.
31mai—1m

BRACELET PERDU.
PERDU, dans le trajet de la rue Bienville, par la rue Dauphine, à la rue du Canal, [illegible]
31mai—3t

MALGRÉ LA HAUSSE DE L'OR.
Mr. L. Manuel,
50, rue du Maine,
[illegible]
31 mai

BERGASSE. BERGASSE.
100 BARRIQUES BERGASSE TRES FORT.
A vendre par,
J. RIVIERE & CO.,
Rue de la Commune, No 70 et 72.
31mai—1f

BLADON SPRINGS,
Comté Choctaw, Alabama.
LES propriétaires de ces célèbres sources [illegible]
JAMES CONNOR & CO.
30 mai—3m

SUCCESSION DE JUAN ORFILA.
AVIS.
LES Créanciers et les Débiteurs de la Succession de Juan Orfila sont priés de [illegible]
SAMBOLA & DUCROS,
Avocats de la Succession,
No 33, Passage de la Bourse, [illegible]

DEMANDE.
ON demande de suite des COMMIS pour servir le soda; de plus, 4 SERVANTS pour servir les crèmes à la glace.
J. HIMBERT.

FARINE DE CHOIX.
200 BARILS FARINE GREY JACKET, [illegible]
[illegible]
GRAISSE EN FEUILLES de CHOIX
BEURRE.
BISCUITS.
WHISKY.
ETHELL & THOMAS,
105, Poydras.

A Vendre:
250 barils PORC MESS,
[illegible]
B. K. CONVERSE,
Rue des Magasins, No 30.

JACOB OTT, Entrepreneur.
RÉPARE les MAGASINS et les MAISONS de résidence.
[illegible]

E. BEULARD,
COMMISSIONNAIRE,
[illegible]

Mme ALLUARD,
Somnambule,
BIEN connue à la Nouvelle-Orléans pour [illegible]

BUREAU DU COMMISSAIRE DES VIVRES, rue Royale, No 118.
Nlle-Orléans [Lou.] 29 mai 1866.
DES propositions cachetées, en duplicata [illegible]
A. BECKWITH, Bvt. Brig. Gén. et Comm. des vivres.

HOTEL POUR FAMILLES,
BAIE ST-LOUIS.
Tenu par A. Boulanger.
LE soussigné informe respectueusement ses amis et le public [illegible]
A. BOULANGER.

EXCELLENTE OCCASION
pour ceux qui veulent profiter du BON MARCHÉ,
AU MAGASIN DE
ETERNOD & CRESSY,
COIN BOURBON ET URSULINES.
[illegible]
ETERNOD & CRESSY.

Banque du Crescent City.
Nlle Orléans, 26 mai 1866.
A partir de Lundi, 28 mai, cette Banque rachètera ses billets en monnaie courante actuelle.
CHAS. FAURIE, Jr.,
Caissier.

SEULS AGENTS
DANS
L'ETAT DE LA LOUISIANE
POUR
LES VINS DE BORDEAUX
DE
MM. BRANDENBURG FRÈRES;
J. RIVIERE & Co.
70 & 72..... Rue de la Commune..... 70 et 72

Destruction des insectes sans os!!!
L'INSECTICIDE-VICAT détruit en quelques heures [illegible]
JOHN STRENNA, 144 rue Canal.
L. A. BELLANGER.
J. J. FOGEL [illegible] LOPEZ
G. PELLEGRIN

SEUL AGENT,
DANS LES ETATS DU SUD,
Pour la vente des Vins de
MM. Cruse et Fils Frères,
DE BORDEAUX.
B. E. CASTENDYK,
RUE DU CAMP, NO. 94.

AVIS.
LE Dr. RANCÉ, de retour à la Nouvelle-Orléans, reprend l'exercice de sa profession [illegible]

AVIS.
LES acheteurs de la Nlle-Orléans [illegible] No 151 [illegible]

DEMANDE D'ACHETEUR.
ON demande un acheteur pour le fonds [illegible]

Bureau d'Immigration.
RUE ROYALE, 31.
On trouvera le Dr. F. G. A. KAUFMANN [illegible]

AVIS AUX PLANTEURS.
NOUS avons constamment en magasin [illegible]
WALLACE & CO.

HOTEL DE L'EUROPE
A BILOXI (Mississippi.)
M. CHARLES BOULOT [illegible]

Avis aux Propriétaires.
CHARLES GAULON,
ENTREPRENEUR DE VIDANGES,
[illegible]

Transfert de Bureaux.
LES BUREAUX du chemin de fer des Opelousas ont été transportés au No 60 rue du Canal, près de la Vieille-Levée.
GEO. W. SQUIRES, secrétaire.

AVIS.
PAR acte devant F. Grima, notaire, M. ANTOINE BIDAULT est chargé [illegible]
Ed. DUPASSEUR & Co.

Produits de l'Ile de Cuba.
1047 caisses sucres, blanc, jaune et brun, [illegible]

Tapis, Rideaux, Nattes, &c.
NOUS avons reçu dernièrement un bel assortiment [illegible]
A. BROUSSEAU & Co.

Bureau de Prêts.
A l'instar des bureaux de Paris,
[illegible]
J. HART, Directeur.

Vin de Champagne de la célèbre [illegible]

Board des Assureurs de la Nouvelle Orléans.
Nouvelle-Orléans, 8 mai 1866.
LES compagnies d'assurance suivantes [illegible]

GEO. E. DUNBAR.
[illegible]

POUR MATAMOROS.
La belle goélette anglaise ANGELINA, [illegible]
L. JOURDAN,
31, Passage de la Bourse.

POUR VERA CRUZ—La belle goélette brick CONSTANCE, [illegible]
M. ORIOL.
Rue de la Vieille Levée No 19?

C. JAUBERT & Cie.
20, Rue de Chartres,
AVANT fait de forts achats [illegible]
C. Jaubert & Cie,
WHOLESALE DEALERS IN DRY GOODS,
20, Rue de Chartres.

C. RAVELET & FILS,
—VENTE EN GROS—
[illegible]—RUE DE LA DOUANE—[illegible]
IMMENSE RABAIS
SUR TOUTES LES MARCHANDISES.
Tout le stock doit être vendu
QUAND MÊME

M. JULES HIMBERT,
A L'ENCOIGNURE DES RUES
CANAL ET BOURGOGNE.
ANNONCE [illegible]
RESTAURANT, LUNCH, CAFÉ, CHOCOLAT et GLACES.
[illegible]
J. HIMBERT,
Rue Canal et Bourgogne.

ON DEMANDE une bonne Cuisinière, [illegible]
Nlle Orléans, 22 mai 1866.

MISCHE & Co.
(Successeurs de BARRETT [illegible])
MARCHANDS DE VINS, LIQUEURS EN GROS.
Rue Poydras, No [illegible]

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle.
BANQUET ANNIVERSAIRE.
MM. LES sociétaires sont prévenus [illegible]
MEMBRES DU CONSEIL.
[illegible]
G. BOUY,
Secrétaire.

CHAUSSURES.
BLANCAND & GUITET,
No 6 RUE VIEILLE-LEVÉE, ENTRE DOUANE ET BIENVILLE.
MARCHANDS EN GROS
de Bottes, Souliers et Brodequins des meil[illegible]

Cuisinière.
ON a besoin d'une bonne cuisinière, au No 94 de la rue de l'Esplanade, entre Bourbon et Dauphine.

MELASSE, CHOIX, DE PORTO-RICO, REBOUILLIE.
A vendre par J. AVET,
Rue Bienville et Vieille-Levée.

WORCESTERSHIRE SAUCE,
(LEA & PERRIN)
PICKLES ANGLAIS,
(CROSSE & BLACKWELL)
A vendre par J. AVET,
Coin Bienville et Vieille-Levée.

MONROE & REDDINGTON,
John T. Monroe. Thos. Reddington.
FACTEURS DE COTON
ET
NÉGOCIANTS COMMISSIONNAIRES
Rue Carondelet, No 68, coin Poydras.
[illegible]

A LOUER.
Un local très vaste et parfaitement disposé pour une institution [illegible]

Propriété et terrain à vendre,
POUR CAUSE DE DÉPART.
[illegible]

Compagnie de la [illegible] Nouvelle-Orléans.
LA réduction du capital de cette banque [illegible]
Ch. JUMONVILLE, caissier

DROGUES, MEDICAMENTS
PEINTURES, HUILES, ETC.
CUSACHS & OGDEN,
IMPORTATEURS
ET MARCHANDS EN GROS
DE
Drogues,
Médicaments,
Peintures,
Huiles,
Huiles essentielles, etc.
[illegible]

Grand Hôtel de la Havane,
A PARIS.
Rue de TREVISE, 44, au coin de la rue Bleue
[illegible]
F. FERRET (de la Nouvelle-Orléans) GÉRANT.

MIXTURE ANTI-CHOLERIQUE
DU
Dr. KER.
De tous les médicaments offerts au public [illegible]
E. MONTHUSE,

AVIS.
LES porteurs de billets [illegible] LOBIT & CHARPANTIER et LOBIT, CHARPANTIER & CO. [illegible]
M. J. PAVY, Syndic.